

Bonjour,

Nous aimerions apporter un complément d'information à notre mémoire sur un point qui nous a échappé lors de notre présentation aujourd'hui à Gatinau et qui ne figure pas dans notre mémoire.

Au Québec, les pisciculteurs sont reconnus comme agriculteurs par la loi et paye même des cotisations obligatoires à l'UPA. Par contre, il n'ont pas accès aux programmes de gestion du risque et de stabilisations des revenus au même titre que tout autre agriculteur au Québec. La raison est que les programmes tels que le PCRSA sont financés par le MAPAQ, mais aussi par le ministère de l'Agriculture fédérale et que les aquaculteurs eux, dépendent de Pêches et océans Canada, non pas du ministère de l'agriculture fédérale, Bien que le MAPAQ reconnaît depuis longtemps nos besoins dans ce domaine. il n'est pas prêt à financer un programme à lui seul. Pêches et Océans travaille depuis 3 ans à la mise sur place d'un cadre aquacole qui comprend un volet gestion du risque. On vient tout juste d'apprendre que le fédérale n'a pas adopté pour cette année les budgets nécessaires pour faire avancer ce dossier. On ne s'attend donc pas à avoir accès à de tels programmes avant très longtemps à moins que le MAPAQ change d'idée et mette en place un programme indépendant. Sans un tel programme, il y aura toujours danger réel que des entreprises aient des manques à gagner ou ferment leurs portes à cause d'une malchance. La pisciculture est une activité qui dépend d'équipements (pompes, aérations etc,) et qui n'est donc à l'abri de bris mécaniques, défaillances, accidents etc...

Sincèrement,

Dr. Sylvain Lareau, Directeur  
Association des Aquaculteurs du Québec  
Tél. et téléc.: (819) 669-4962  
Courriel: [sylvainlareau@sympatico.ca](mailto:sylvainlareau@sympatico.ca)